SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

LETTRE D'INFORMATION-N°59 - Septembre 2015

LA SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE - 14 RUE LIONNAISE - 49100 ANGERS

Association Loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Abonnement 7,6 Euros

Programme de rééquilibrage du lit de la Loire en amont de Nantes

Fin juin et début juillet, plusieurs réunions, destinées à un large public, ont été organisées pour présenter le programme des travaux envisagés pour les cinq prochaines années en vue de parvenir à un rééquilibrage du lit de la Loire pour son bief en aval du bec de Maine et recueillir les observations que cela suscitait. Vaste programme que l'article ci-dessous essaie de résumer à l'essentiel. Nous aurons certainement l'occasion de revenir en détail sur certains aspects de ces travaux mais une vision globale est nécessaire car tous ces programmes sont interdépendants.

En 1994 Le Plan Loire avait pour objectif la remontée de la ligne d'eau d'étiage "qui ne serait atteint qu'à très long terme". Il était alors proposé "d'aider la nature en remobilisant les sables piégés par les épis et en construisant des seuils de blocage du transit sédimentaire ainsi libéré".

Vingt ans après, le Plan Loire IV (2014-2020) a toujours pour objectif le rééquilibrage du lit mineur de la Loire, la restauration d'annexes fluviales et les fonctions biologiques associées en amont de Nantes.

La mise en œuvre du Plan Loire repose financièrement sur un contrat de projet interrégional (CPIER) et sur le programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (POI FEDER). Ce contrat (période 2014-2020) pour la Loire et ses annexes s'élève à 62M€.

Rééquilibrage du lit mineur de la Loire, entre les Ponts-de-Cé et Nantes.

Il prévoit des actions de type morphologique et hydro-sédimentaire qui visent au relèvement des fonds, un élargissement des sections d'écoulement et l'amélioration de la connectivité des annexes hydrauliques.

Les actions morphologiques sont portées par VNF (maîtrise d'ouvrage) dans le cadre du contrat régional 2015-2020 pour la Loire et ses annexes de Nantes à Montsoreau. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est portée par Setec organisation, Hydratec, Aquascop et des bureaux d'études en charge de la conception et du suivi des travaux (missions de maîtrise d'œuvre et études complémentaires).

Dans cette approche globale du fleuve et de ses annexes, le programme de rééquilibrage durable, du lit et des fonctions biologiques associées, permettra de restaurer un fonctionnement plus naturel de la Loire avec une nouvelle dynamique fluviale au service des usagers tout en préservant la biodiversité des territoires ligériens.

Un comité de concertation avec les différents acteurs est prévu dans la gestion de ces opérations coordonnées.

Détails du programme d'actions :

Dans la phase 1, du programme d'actions 2014-2023, VNF prévoit quatre opérations qui seront réalisées sur les trois secteurs prioritaires qui ont été identifiés par l'étude du GIP dans "le scénario tendanciel hors travaux" (zones soumises à la poursuite de l'érosion régressive et incision du lit de la Loire, déconnexion des annexes et fermeture des milieux).

Les conséquences attendues de ces actions sont la remise en mouvement des sédiments accumulés sur les grèves, derrière les épis et dans les bras secondaires et le maintien des matériaux ainsi remobilisés dans le lit de la Loire.

- Trois opérations sur les secteurs prioritaires identifiés :
- 1/ dans le secteur de Bellevue, 2016-2018 phase d'études préalables par modélisation numérique et physique et début des travaux en 2020 sur 3 ans ; coût : 23 M€.
- 2/ dans le secteur d'Ancenis, ouverture par arasement de la chevrette et chenalisation du bras de l'île Neuve Macrière ; rechargement du lit principal avec les matériaux récupérés (travaux dès 2019 sur 3 ans, coût : 15 M€).
- 3/ remodelage des épis secteur d'Ancenis (travaux mi 2019 sur 2 ans).
- Une opération de reconfiguration des seuils du Fresne (en 2018 sur 1 an ; coût : 2 M€).

Les premiers travaux, les plus amont, sont programmés pour 2018; suivront ensuite ceux de l'aval. Ce phasage des actions permettra de limiter au maximum la perte des sédiments.

D'autres parts, pilotées par le CEN, qui continue les actions du CORELA, 25 actions sont prévues dans les annexes fluviales de Montsoreau à Nantes (restauration de la continuité piscicole et sédimentaire, préservation des habitats et des espèces de zones humides, maintien d'une activité locale adaptée). Toutes s'articulent et complètent les travaux d'amélioration de la connectivité et des fonctionnalités des annexes hydrauliques portées par VNF.

Les bénéfices du programme

Ils s'inscrivent dans une réponse durable, projetée sur plus de 40 ans, en termes de rééquilibrage du lit de la Loire amont avec :

- Une réponse partielle aux enjeux de remontée de la ligne d'eau.
- Un bénéfice notoire dans la redynamisation du lit mineur et des fonctions biologiques restaurées (impact limité sur le risque de crue, navigabilité du bief conservée, enjeux de migration piscicole intégrée).
- Des paysages et des milieux naturels, sensibles ou classés, préservés

La reconfiguration des seuils du Fresne

Les résultats de l'opération expérimentale des seuils à échancrures, du Fresne-sur-Loire, initiée en 2002-2003 laissent apparaître :

- Une remontée effective de la ligne d'eau de 50 cm (avant dégradation des ouvrages),
- Un remous sédimentaire amont ayant permis de piéger 560000 m³ de sable dans le bras principal, entre le Fresne et Montjean, durant la période 2001-2013,
- La capacité à redonner une bonne dynamique sédimentaire et remise en eau du bras secondaire du Cul-de-Boeuf (évolution de la morpho-

logie d'une année sur l'autre et départ de 535 000 m³ de sable de ce bras durant la période 2001-2013),

- Mais aussi des effets indésirables liés à la conception et à la pérennité des seuils qui doivent être corrigés.

Les propositions de reconfiguration des seuils tiennent compte des enseignements tirés de cette opération. Les objectifs affichés sont de maintenir le fonctionnement morphologique et hydrosédimentaire constaté et de résoudre les désordres liés au temps (atteintes au paysage, depuis 2010 pertes des gains sédimentaires et remontée du fil de l'eau à l'amont, des difficultés de franchissement à l'étiage, érosion des berges...).

Les principes qui émergent des réflexions partagées concernant cet aménagement sont :

- une opération pérenne mais avec réversibilité des actions à engager,
- le maintien des seuils d'enrochement mais suppression progressive des boudins géotextiles dégradés.
- effectuer, en parallèle, le suivi du remous sédimentaire amont et de la répartition des débits dans les deux bras en veillant à ne pas inverser la fonction de ces deux bras.
- au vu des résultats, si nécessaire, envisager la protection de la levée amont du bras de Cul-de-Boeuf, l'arasement des épis amont de ce bras, voire des actions innovantes afin de corriger des déséquilibres de système qui pourraient apparaître.
- définir des indicateurs permettant une évaluation, a posteriori, des gains découlant des actions mises en œuvre.

Penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes serait imprudent, il conviendra de suivre attentivement les effets des modifications envisagées, concernant, en particulier, le maintien du réhaussement de la ligne d'eau en amont et l'arrêt des érosions en aval des ouvrages. Globalement, la Sauvegarde de la Loire angevine se réjouit de la prise en considération de ses recommandations à savoir étudier, d'abord, et agir, ensuite. Elle restera vigilante sur l'évolution de ces travaux.

Ce qui devait arriver au "Loire Princesse"......arriva.

Dans l'article de la lettre de janvier 2015, consacré à Loire Princesse, nous écrivions, entre autres, "le risque de voir s'échouer le bateau (ondes de sables sur le fond) paraît bien important". Ce qui devait arriver arriva le 10 juillet où, après être parti bien difficilement de Bouchemaine, le Loire Princesse s'est mis dans une position délicate en s'échouant sur un banc de sable dans le bras des Lombardières. Affaire sérieuse car il est resté échoué plus de 7 heures avant de pouvoir repartir ce qui a entraîné, par V.N.F. une interdiction immédiate de naviguer entre La Possonnière et Bouchemaine. Les gendarmes, arrivés pour le constat, n'étaient pas très contents ! Le débit à Montjean était de 180 m3/s alors que CroisiEurope avait déclaré, lors de la réunion au Conseil Régional le 20 octobre 2014, ne pouvoir naviguer que pour des débits supérieurs à 200-300 m3/s. A qui la faute ? Il est vrai que les débits annoncés par CroisiEurope sont très changeants!

Ce n'est qu'une aventure, parmi d'autres. Le 5 juin, dans l'impossibilité de remonter le courant, au droit de St Florent le Vieil, le beau navire a dû faire marche arrière. Pas très glorieux. Le 14 juin, le Loire Princesse était assisté d'un bateau pousseur pour remonter le fleuve ; à la suite d'une faute de manœuvre, c'est le pousseur qui chavira. Encore moins glorieux.

Il faut dire que les roues à aubes, pourtant présentées comme une innovation géniale, brillaient seulement par leur capacité à brasser l'eau sous le capotage. Dans un premier temps, la hauteur du capotage a été réduite, ensuite des ouvertures latérales ont été effectuées pour, enfin, procéder à la modification totale des capotages. Grave erreur de conception de la part du ou des bureaux d'étude concernés. Depuis lors, nous avons surnommé le Loire Princesse "Brasse bouillon".

Compte tenu de sa longueur et des sinuosités de l'étroit chenal, au droit de la tour dite de Péage (St Florent-le-Vieil), V.N.F.(Voies Navigables de France) est intervenu pour dégager "quelques enrochements" au fond du fleuve pour élargir la passe. "Quelques enrochements" est un euphémisme car cela a représenté une journée de travail. Il avait pourtant été affirmé qu'il n'y aurait pas de travaux spécifiques dans la Loire pour ce bateau. Une autre fois, le Loire Princesse s'est halé à partir de la rive pour se sortir d'une mauvaise passe, pratique strictement interdite par le Règlement Particulier de Police de navigation (R.P.P.) concernant l'aval du bec de Maine.

A ce sujet, bien des déboires du Loire Princesse auraient pu être évités si les termes du R.P.P. avaient été sérieusement pris en compte avant de se lancer dans cette aventure. Il n'en reste pas moins que, compte tenu des débits de la Loire, les croisières ont été limitées, cette année, à quelques exceptions près, à une navigation entre Saint-Nazaire et Ancenis.

Proposer, sur catalogue, des croisières sur la Loire entre Nantes et Bouchemaine alors que, finalement, une bonne partie des croisières se sont arrêtées à mi-parcours pourrait être qualifié de "pratiques commerciales douteuses". Il ne s'agit pas, en effet, de situations exceptionnelles mais d'une réalité bien connue des riverains de la Loire.

Que peut penser le touriste qui fait sa réservation plusieurs mois à l'avance, en venant parfois de fort loin, et qui apprend, à un moment donné, que la croisière ne sera pas aussi longue que prévue ?

La Sauvegarde de l'Anjou fête ses cinquante ans.

Fédération départementale d'associations de protection de l'environnement, des sites et monuments, celle-ci fête ses cinquante ans le 31 octobre, dans les Greniers Saint Jean, à Angers. Au programme :

 De 9H30 à 12H30, les associations membres recevront les visiteurs au sein d'un Village associatif.

 - A partir de 14H30, conférences débats sur le thème du changement climatique avec l'intervention de scientifiques de grande réputation.

Entrée libre, venez nombreux.

Pour en savoir plus : http://www.sauvegarde-anjou.org/category/50-ans/fete-du-31-octobre/

Lettre d'information éditée par La Sauvegarde de la Loire Angevine, 14 rue Lionnaise, 49100 ANGERS association loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Conseil d'administration: Président: J. Zeimert - Vice-Président: J-P. Gislard - Secrétaire: R. Dupas - Trésorier: G. Cougnaud Administrateurs: J-C. Beaudoin, G. Deniau, E. Lemoine-Maulny, M. Liétout, J. Tharrault

Directeur de la publication : Jacques Zeimert président de La Sauvegarde de la Loire angevine Rédacteur en chef : J. Zeimert - Impression : Welcome Service Copy - ANGERS

Dépôt légal : Janvier 2015 - numéro ISSN : 1760-0162

site internet : http://www.sauvegarde-loire-angevine.org courriel : contact@sauvegarde-loire-angevine.org